

# LES CANDIDATS passent à table

CINEY - LE 12 SEPTEMBRE 2006

Les organisations qui portent la campagne « Ca passe par ma commune » ainsi que la plate-forme citoyenne qui s'est constituée à Ciney souhaitent interpeller les candidats des différentes listes qui se présenteront devant les électeurs de notre commune le 8 octobre prochain, sur leurs priorités en matière de développement durable et équitable. A ce jour, plus de 24 communes se sont déjà engagées dans des rencontres associatives et citoyennes, en Wallonie et à Bruxelles, donnant lieu à 24 éditions locales de l' « Autre Quotidien ».

Nous désirons que Ciney en fasse partie!

Un courrier a été envoyé le 16 mai 2006 aux présidents des sections locales de chaque liste afin de connaître la position de leur parti par rapport aux 6 interpellations et propositions retenues par la plate-forme cinacienne, suite à un important travail d'état des lieux des pratiques de la commune. Nous demandons à chaque liste d'y répondre par écrit pour le 1er juin; et ce afin de faire paraître leurs engagements dans une édition spéciale de l' « Autre Ciney » distribué largement dans la commune. Le délai laissé étant, nous en convenons, très court (11 jours ouvrables), nous n'avons pas reçu de réponse écrite de la part de chacune des listes (vous pouvez cependant retrouver l'intégralité de la réponse écrite de la liste Ecolo sur [www.capasseparmacommune.be](http://www.capasseparmacommune.be)).

Le groupe a dès lors décidé d'organiser une rencontre avec des candidats de chaque "tendance" autour d'un apéritif équitable, le 12 septembre au centre culturel.

Chaque liste avait, cette fois, pu répondre à notre invitation (et nous les en remercions):

la liste Progrès et Bien-Etre, représentée par **Bernard Géhénot, Amaury Gérard**;  
la liste Union Condruzienne, avec **Jean-Marie Cheffert**, sénateur-bourgmestre;  
la liste CDH avec **Michel Barbeaux, Christine de Pret** et **Colette Marot**;  
la liste Ecolo avec **Patrick Dupriez** et **Anne-Marie Camus**.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de cette rencontre et les engagements pris par chacune des listes par rapport à nos 6 thématiques d'interpellation en matière de développement durable, sociale et solidaire.

N'hésitez pas à consulter le site internet [www.capasseparmacommune.be](http://www.capasseparmacommune.be) pour plus d'informations sur la démarche.

## MA COMMUNE CONSOMME DES PRODUITS ÉQUITABLES.

Etes-vous prêts, si vous participez à une majorité pour les 6 prochaines années, à systématiser la consommation de produits du commerce équitable dans les administrations communales et les institutions qui en dépendent (CPAS, crèches, bibliothèques, écoles, maisons de repos...)? Si oui, comment? Si non, pourquoi?

**M. Gérard** marque son accord sur le principe de systématiser la consommation de produits équitables au sein de la commune, en précisant qu'il faudra d'abord analyser l'impact financier sur le budget communal. La liste reconnaît son manque d'expertise dans le domaine et est demandeuse d'information quant à l'offre possible.

**M. Cheffert** : tout en soulignant que le recours aux produits de consommation « oxfam-fairtrade » est déjà d'actualité au Sénat, M. Cheffert précise qu'une telle initiative pourrait

être menée à l'échelle de Ciney (à condition qu'elle n'entraîne pas un surcoût important). Il doute toutefois de l'ampleur de son impact, d'autant que la commune a assez peu l'occasion de concrétiser de tels achats. La principale question reste celle des mentalités. L'important est de sensibiliser les gens au commerce équitable.

**M. Dupriez** : tout en manquant son accord pour systématiser le recours aux produits équitables au niveau des structures communales et des associations liées à la commune, M. Dupriez s'étonne qu'il n'y ait jamais eu de suites à ce propos alors que le conseil communal s'était engagé dans ce sens à deux reprises. Ici aussi, l'idée de sensibilisation du public est mise en avant, à côté d'autres initiatives possibles (alter-pack pour jeunes, actions dans le cadre de la semaine du commerce équitable,...). M. Dupriez insiste également sur le fait que payer plus cher équivaut parfois à faire des économies ail-



leurs (cf.: le commerce équitable est une forme d'investissement pour la paix).

**M. Barbeaux** : Après avoir rappelé qu'il a encouragé l'usage de tels produits au Parlement wallon, M. Barbeaux insiste sur la question du coût (facile à supporter pour une commune mais beaucoup moins pour certaines associations ou organes para-communales). C'est d'autant plus vrai au niveau des cantines scolaires (enseignement communal). Attention donc de ne pas créer/renforcer certaines inégalités sociales. D'une manière plus générale, M. Barbeaux est favorable au principe de subsidiarité (pas d'imposition mais aides possibles de la commune).

## MA COMMUNE PRATIQUE L'ÉCO-CONSOMMATION.

Etes-vous prêts, si vous participez à une majorité pour les 6 prochaines années, à instaurer un système de primes pour les parents utilisateurs de langes réutilisables?

**Mme. de Pret** : il importe avant tout de cerner les besoins de la population en matière de langes réutilisables. Si une large demande émerge, le CDH marquerait sa volonté de soutenir cette initiative.

**M. Géhénot** : il est plus sain de débiter par l'une ou l'autre initiative visant à inciter les familles qui le souhaitent à s'inscrire dans un tel projet. La mise en place d'un service de nettoyage de langes est donc prématurée. Il conviendra donc d'étudier ce projet et d'y aller « progressivement ».

**M. Cheffert** : sans pour autant marquer son désaccord, M. Cheffert souligne qu'un tel système n'est pas simple. Par ailleurs, il souligne qu'il faudra également tenir compte de l'analyse du projet pilote mené en ce sens par la ville de Namur.

**M. Dupriez** : une telle initiative fait partie des solutions du futur. On doit donc avancer dans ce sens, même si les candidats sont peu nombreux. D'autant que pour M. Dupriez, la filière du traitement de ces langes est – à terme – économiquement et éco-

logiquement porteuse. Cela étant, la mise en place de telles structures doit se faire progressivement.

## MA COMMUNE DÉVELOPPE UNE COOPÉRATION NORD-SUD

**M. Dupriez** considère que la dimension internationale peut effectivement faire partie de la politique communale. La commune peut donc soutenir divers projets en ce sens, créer des échanges, organiser des rencontres dans la commune, voire même mettre en place un partenariat avec une commune du Sud en mettant l'accent sur un échange de savoirs entre travailleurs communaux, par exemple. Pour M. Dupriez, il importe d'attribuer de telles compétences à un des futurs échevins en charge des relations Nord-Sud.

**M. Barbeaux** défend le principe de la subsidiarité (aider/inciter à... plutôt qu'imposer ou faire à la place de...). Il convient donc de soutenir les initiatives existantes. L'idée d'un partenariat avec une commune du sud est jugée intéressante. Une autre façon de manifester sa solidarité avec le sud, c'est de travailler à un accueil des étrangers ici à Ciney.

**Mme. De Pret** insiste aussi sur l'apprentissage des langues comme outil essentiel pour favoriser les échanges.

**M. Géhénot** suggère de lancer un appel à projet en donnant aux responsables des quelques projets retenus les moyens logistiques (voire financiers) de concrétiser leurs initiatives.

**M. Cheffert** marque également son accord pour encourager le principe de la subsidiarité. Il rappelle toutefois que c'est avant tout le fédéral qui est compétent en matière de coopération (la Belgique est le pays européen qui en fait le plus en la matière), insiste qu'il faut surtout laisser chacun agir à sa façon. Il se montre opposé à l'idée d'un jumelage en raison du coût excessif d'une telle initiative.

**M. Dupriez** insiste sur le fait que la coopération ne doit pas prendre la forme d'aides (au sens classique du

terme) mais est plutôt synonyme de rencontre, apprentissage, découverte de l'Autre. Par ailleurs, il rappelle que la coopération belge met à la disposition des communes un budget pour des projets de coopération et que ce fonds est sous-utilisé.

## MA COMMUNE GÈRE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ.

Etes-vous prêts, si vous participez à une majorité pour les 6 prochaines années, à prendre les mesures adéquates pour diminuer rapidement l'application des pesticides et pour adopter des techniques de désherbage alternatif ? Etes-vous prêts à signer auprès de la DGRNE la convention de fauchage tardif et à assurer le suivi du fauchage par le service technique de la commune ?

**M. Cheffert** : la réponse est claire : non pour imposer de telles mesures aux agriculteurs car cela représenterait un surcoût excessif. Il ne voit pas non plus comment parvenir à les sensibiliser. La réponse est non aussi en ce qui concerne l'action de la commune, en précisant que sa liste manque d'expertise en la matière.

**M. Géhénot** estime également qu'on ne peut imposer de telles mesures aux agriculteurs mais qu'on peut les encourager à aller dans ce sens. Au niveau de la commune, M. Géhénot est favorable à toutes idées alternatives (par exemple au désherbage thermique,...), pour autant qu'elle soit efficace est réaliste.

**Mme de Pret** estime aussi qu'on ne peut imposer de telles mesures aux agriculteurs, d'autant que ces derniers font déjà fort attention et que les normes imposées par la Région wallonne en matière de pesticides permettent déjà de mettre à l'écart les produits les plus dangereux. Au niveau de la commune, elle se dit favorable au fauchage tardif, ainsi qu'au recours à des initiatives alternatives (ex.: désherbage thermique).

**M. Dupriez** : tout en reconnaissant que c'est difficile, M. Dupriez estime que les enjeux sont énormes : enjeux pour la santé, enjeux pour la biodiversité. Ne plus recourir aux herbicides est jugé faisable pour les services communaux. Idem pour le désherbage thermique. Il convient également de sensibiliser les ménages aux dangers de tels produits et de veiller à bien faire appliquer la loi (désherber le long des chemins est illégal).

## MA COMMUNE DYNAMISE SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE.

Etes-vous prêts, si vous participez à une majorité pour les 6 prochaines années, à désigner un échevin responsable de l'énergie, à systématiser

l'utilisation de matériaux durables en matière d'isolation dans les bâtiments communaux, à utiliser un éclairage public performant à base d'ampoules de nouvelle génération qui consomment nettement moins d'énergie, à informer les citoyens en matière d'énergie verte (notamment sur les projets déjà réalisés à Ciney) et à donner aux citoyens les moyens de la mettre en place pour ceux qui souhaitent recourir à cette énergie (implication de l'éco conseiller) ?

**M. Cheffert** considère que Ciney a déjà fait beaucoup en la matière. C'est l'échevin de l'environnement qui doit se charger de cette question (pour éviter la multiplication des échevinats). Pour ce qui est de l'éclairage public, M. Cheffert précise que la commune n'a pas seule un pouvoir de décisions (cf les intercommunales). Plus généralement, il estime qu'il faut certes encourager les énergies alternatives, mais qu'elles ne suffiront pas à pallier la carence future en pétrole.

**M. Dupriez** estime qu'un grand potentiel énergétique réside dans l'économie d'énergie. C'est là qu'il faut prioritairement investir, en bon père de famille. Exemple: pour la piscine de Ciney, le coût qu'incombe une meilleure gestion énergétique serait amorti en trois ans.

Il faut donc soutenir les ménages, par exemple par le système du tiers investisseur (avec retombée positive sur le plan économique et écologique). Enfin, il importe d'établir des règles en matière d'urbanisme. Pourquoi pas également commander une étude sur les ressources énergétiques que nous possédons et que nous pourrions valoriser.

**M. Barbeaux** : la réponse est oui. Il convient de parler en terme de qualité de la vie. Il marque son accord pour un modèle de cahier des charges incluant des critères environnementaux pour les marchés publics.

**M. Géhénot** estime que la question de l'énergie est essentielle. Il pense que la commune peut agir en matière d'économie d'énergie (ex.: remplacement de vannes thermostatiques défectueuses). A retenir : l'idée de faire une évaluation des besoins énergétiques de la commune. L'éco-conseiller devrait être plus soutenu. Pourquoi pas la mise en place d'un numéro vert pour informer et conseiller les gens en matière d'énergie et de déchets.

## MA COMMUNE ME CONSULTE.

Etes-vous prêts, si vous participez à une majorité pour les 6 prochaines années, à consulter les citoyens dans le cadre d'une politique intégrée des déchets en mettant en place une structure de concertation reprenant l'éco conseiller, des représentants des écoles, des associations, des

commerçants, des agriculteurs, des citoyens..., afin de définir ensemble une série d'actions à mener en terme de prévention et des objectifs ambitieux de prévention via cette structure de concertation ?

**M. Barbeaux et Mme. de Pret** se félicitent que l'on n'incinère pas les déchets à Ciney. On peut effectivement faire mieux en matière de déchets en sensibilisant davantage les gens. Mme de Pret précise également qu'elle a soutenu une initiative pour que le comité de concertation de la décharge se mette en place (dossier bloqué pour l'instant). De manière générale, les échevins doivent davantage participer à la vie associative pour ressentir les desiderata des citoyens.

**M. Cheffert** rappelle qu'il se bat contre l'arrivée de déchets du nord de la Province de Namur. A propos de la démocratie participative, il précise que s'il est vrai que les consultations sont importantes, il ne faut pas non plus trop consulter puisque notre système démocratique repose sur la représentation (le citoyen qui n'est pas d'accord n'a qu'à marquer son désaccord par le biais de son vote).

**M. Géhénot**: la production de déchets est un sérieux problème qui renvoie à la société de consommation dans laquelle les gens sont insérés. La question est: comment changer le comportement des gens en la matière ? Une piste importante : les actions préventives (affiches, sensibilisations,...), plutôt que répressives.

**M. Dupriez** : c'était la priorité pour son parti en 2000. C'est toujours une priorité aujourd'hui. A propos de la participation : souvent, on la réduit à des votes (pour/contre). Or, c'est aussi agir avec les gens en allant puiser des idées auprès d'eux (que pouvons-nous faire pour réduire nos déchets ?). Ce type de démarche devrait également être menée avec les entreprises.

*Le groupe de Cinaciens qui a porté cette démarche souhaite assurer un suivi une fois la date des élections passée, afin que les engagements pris le 12 septembre par les candidats ne restent pas que de "belles promesses", et pour encourager les élus à poursuivre dans la voie du développement durable et équitable!*

*Si, en tant que citoyen de Ciney, vous êtes intéressés à poursuivre cette démarche avec nous, vous pouvez nous contacter:*

*Magasin du monde-Oxfam de Ciney: rue du Commerce, 24, tél-fax: 083/65.74.09  
Bureau régional de Namur d'Oxfam-Magasins du monde: 081/22.36.58 ou namur@mdmoxfam.be*

## Le dossier: Ça passe par ma commune



Ca passe par ma commune - 2€  
Février 2006  
Disponible dans les Magasins du monde-Oxfam.  
Des propositions citoyennes pour un développement durable et équitable au niveau communal

